

## **RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2008**

### **Composition commissions**

Annie RUGUET ayant démissionné de sa fonction de conseillère municipale, elle est remplacée par Marie-Chantal BONHOMMEAU. Celle-ci participera aux commissions Vie associative et patrimoine ainsi qu'au comité de pilotage de la mission jeunesse. Walid OUESLATI siégera à la commission voirie et Marie-Pierre POIGNARD à la commission d'appel d'offres.

### **Recensement général de la population**

Le conseil municipal fixe les modalités de rémunérations des huit agents recenseurs qui seront recrutés pour réaliser le recensement de la population entre le 15 janvier et le 14 février 2009.

### **Convention location salles d'exposition**

Avec l'ouverture de la Grange Dimière, début décembre 2008, les modèles de convention d'occupation des locaux communaux pouvant accueillir des expositions sont revus et le tarif fixé à 100€ par période de 10 jours. Pour une même durée, les droits de location de la mezzanine de la mairie et de la médiathèque sont fixés à 50€.

### **Convention partenariat ALSH**

La collaboration entre la commune et l'association Familles Rurales pour la gestion de l'accueil de loisirs qui se tient à la maison de l'enfance pendant les vacances et les mercredis est réaffirmée par la signature d'une nouvelle convention de partenariat conclue pour la période 2008-2010.

### **Indemnité fonction conseillers municipaux délégués**

L'indemnité des conseillers municipaux délégués est revue et portée de 6 à 7% de l'indice 1015 de la fonction publique à compter du 1er novembre 2008.

### **Acquisition parcelle**

Le conseil municipal décide d'acquérir une parcelle de 6ha appartenant à Madame FLEURY-MARAIS au lieu-dit la Haye.

### **Maison de la Solidarité**

Suite à l'augmentation du coût prévisionnel des travaux d'aménagement de la maison de la solidarité, un avenant au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le cabinet KERKVLIT-FLORES est approuvé par le conseil municipal.